

NOUVEAUX ADHÉRENTS BIENVENUE !

Jusqu'à **60 €**
REMBOURSÉS*
SUR VOTRE
ADHÉSION
SPORTIVE

Chez Rempart Mutuelle,
l'esprit mutualiste réside
dans **la force du collectif.**



REMPART
MUTUELLE

Protéger, au sens fort

REMPART MUTUELLE
soutient et encourage le sport.
Nous remboursons
votre adhésion sportive
de 30 € à 60 €
quelle que soit la discipline
que vous pratiquez.

ADHÉREZ À
REMPART MUTUELLE
avant le 31/12/2024

LE SPORT C'EST LA SANTÉ !

* Voir conditions : offre valable pour toute nouvelle souscription par le membre participant, chef de famille, avant le 31 décembre 2024 date de signature faisant foi (hors adhésion en contrats groupes et assimilés, hors bénéficiaires CSS) sur présentation d'une facture d'adhésion/affiliation nominative à un club sportif ou à une association sportive pour la saison 2023/2024.

Pour le cas spécifique des abonnements à une salle de sport, l'abonnement doit être en cours au moment de l'adhésion à la Mutuelle ou, à défaut, prendre effet au plus tard dans les 3 mois qui suivent, pour une durée minimale de 6 mois.

1 seule licence/personne dans la limite de 3 personnes par famille. Remboursement après 3 mois d'adhésion effective, dans la limite des frais engagés à concurrence de 30 € pour les couvertures FORME, VITALITE, TONUS, ABELIA, LAURIER TER et BADIANE TER, de 40 € pour les couvertures FORSYTHIA et MUSCADE TER, de 50 € pour les couvertures BELOMBRA et SAFRAN TER et BABY BOOMERS (y compris adhésion culturelle) et de 60 € pour la couverture MAGNOLIA. Offre non cumulable avec toute autre opération en cours / Offre non renouvelable.

8 agences en Occitanie

TOULOUSE Wilson & Minimes
COLOMIERS
MURET
REVEL
SAINT-GAUDENS
ALBI
CASTRES



REMPART
MUTUELLE



0 970 82 81 80
(appel non surtaxé)

rempartmutuelle.fr